

Résolution

Générale

modern

Résolution n° 6/AN/98/4ème L soutenant le candidat de l'Alliance RPP/FRUD aux prochaines élections présidentielles, M. Ismaël Omar Guelleh.

n° 6/AN/98/4ème L

Ministère
ASSEMBLÉE NATIONALE

Date de publication
11 février 1999

Numéro JO
n° 3 du 15/02/1999

Date du numéro
15 février 1999

INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

TEXTE INTÉGRAL

L'Assemblée nationale, réunie en séance extraordinaire le 11 février 1999 A/ Considérant la fidélité de Monsieur Ismaël Omar Guelleh à ses engagements. B/ Compte tenu de sa qualité de collaborateur avisé du président de la République. C/ Persuadé que son parcours riche en expériences l'a rendu familier des Affaires publiques. D/ Estimant la confiance que lui a conféré le Président de la République dont l'appréciation est pertinente. E/ Convaincu qu'il mènera le pays vers la prospérité et le progrès. ————— 1°) Approuve la désignation de Monsieur Ismaël Omar Guelleh par le Congrès du RPP et le Conseil national FRUD comme le candidat officiel de l'Alliance aux prochaines élections Présidentielles. 2°) Soutien inconditionnellement le choix judicieux de ces organes politiques et présente ces félicitations cordiales au candidat. 3°) Lance un appel solennel à tous les citoyens et à toutes les citoyennes pour qu'ils contribuent pleinement, ensemble à la victoire. 4°) Convaincu que le pays entrera avec confiance au 3ème millénaire sous la conduite de cet homme digne de confiance. 5°) Charge le président de l'Assemblée nationale de transmettre cette résolution au Président de la République, chef du Gouvernement.

Par l'Assemblée nationale